

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET 2012
TABLE DES MATIÈRES**

1	OUVERTURE	487
2.	ORDRE DU JOUR	487
2.1	2012 07 152 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2012.....	487
3.	PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	489
3.1	2012 07 153 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012.	489
3.2	DÉPÔT OFFICIEL DES LETTRES DE DÉMISSION DE LINDA OUELLET, GARY CALDWELL ET CLAUDETTE THIBAUT.	489
4.	SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	489
4.1	QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE.....	489
5.	VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS	489
5.1	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	489
6.	RAPPORTS	490
6.1	RAPPORT DU MAIRE SUPPLÉANT.....	490
6.2	RAPPORT DES COMITÉS.....	490
6.3	RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	490
7.	URBANISME	490
7.4	LETTRE DE MADAME SYLVIE ROY (527 CHEMIN DE LA RIVIÈRE) CONCERNANT LA SITUATION DE SA PROPRIÉTÉ ET DÉPÔT DU RENOUVELLEMENT DE PRÉAVIS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ).	491
8.	VOIRIE MUNICIPALE	492
8.1	RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE JUIN 2012... ..	492
8.2	2012 07 158 APPEL D'OFFRES PUBLIQUES 2012 : ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2012-2013, 2013-2014 & 2014-2015.....	492
8.3	2012 07 159 AUTORISATION DE DÉPENSE – PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC «APPEL D'OFFRES POUR LES CHEMINS D'HIVER 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015» DANS LE JOURNAL LE PROGRÈS ET LE JOURNAL LA TRIBUNE.....	492
8.4	2012 07 160 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) POUR L'ANNÉE 2011-2012-2013 : AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE.....	492
8.5	2012 07 161 RÉOLUTION POUR BELL CANADA : DEMANDE D'INTERVENTION	493
9.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	493
9.1	2012 07 162 Prolongation de l'entente avec la municipalité de Compton pour la cueillette des ordures, des matières recyclables et compostables	492
9.2	2012 07 163 Renouvellement du droit de passage avec M. Raymond Dubé	492
10.	SÉCURITÉ	494
10.1	2012 07 164 MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE	494
11.	LOISIRS ET CULTURE	494
11.1	RAPPORT SAE	494
12.	CORRESPONDANCE	494
12.1	DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE JUIN 2012	494
12.2	2012 07 165 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	494
13.	TRÉSORERIE	494
13.1	2012 07 166 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 JUILLET 2012	494
13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MAI 2012.....	494
13.3	LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 30 JUIN 2012	494
13.4	DÉLÉGATION AU 30 JUIN 2012.....	494
13.5	LISTE DES DÉBOURSÉS AU 30 JUIN 2012	494



13.6	RAPPORT DES LOYERS À RECEVOIR	495
13.7	2012 07 167 RAPPORT FINANCIER AU 27 JUIN 2012	495
14.	DIVERS	495
14.1	2012 07 168 SIGNATURE DES CHÈQUES	495
14.2	2012 07 169 RÉOLUTION : RECOMMANDATION POUR NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION.....	495
14.3	2012 07 170 FIXATION DES CONDITIONS FINANCIERES DU PRESIDENT D'ELECTION	496
14.4	2012 07 171 RECOMMANDATION POUR NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION..	496
14.5	DÉPÔT DU CALENDRIER D'ÉLECTION.....	497
14.6	2012 07 172 ÉLECTION PARTIELLE : DÉPENSE BUDGÉTÉE DE 5150 \$	497
14.7	2012 07 173 CONGRÈS FQM 2012	497
14.8	2012 07 174 RENOUVELLEMENT ASSURANCES MMQ - 2012.....	497
14.9	TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE WATERVILLE 8 AOÛT 2012	497
14.10	2012 07 175 APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT DE L'HUILE À CHAUFFAGE.	497
14.11	2012 07 176 INVITATION – TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK LE 5 JUILLET 2012	498
14.12	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	498
15.	2012 07 177 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	498

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 juillet 2012, à 20 h 00, présidée par le maire suppléant, monsieur Martial Tétreault, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Jean-Yves Masson

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Monsieur le maire suppléant Martial Tétreault.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2012 07 152 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juillet 2012.

1. Ouverture

- 1.1 Prière.
- 1.2 Mot de bienvenue de monsieur le maire suppléant
- 1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juillet 2012.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juin 2012.
- 3.2 Dépôt officiel des lettres de démission de Linda Ouellet, Gary Caldwell et Claudette Thibault.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière.

5. Visite et période de questions

- 5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

- 6.1 Rapport du maire suppléant.
- 6.2 Rapport des comités.
- 6.3 Rapport du directeur général.
- 6.4 Résolution : reprise de la tenue d'assemblées de travail

7. Urbanisme

- 7.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 8 novembre 2012 - extrait de l'état.
- 7.2 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 8 novembre 2012 – autorisation au secrétaire-trésorier.
- 7.3 Avis de motion : R325-2012 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1.
- 7.4 Lettre de Madame Sylvie Roy (527 chemin de la Rivière) concernant la situation de sa propriété et dépôt du renouvellement de préavis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

8. Voirie municipale

- 8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juin 2012.
- 8.2 Appel d'offres pour les chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015.
- 8.3 Autorisation de dépense – affichage de l'avis public «Appel d'offres pour les chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015» dans le journal Le Progrès et le journal La Tribune.
- 8.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2012-2013 : aide financière accordée.
- 8.5 Résolution pour Bell Canada : demande d'intervention et plan (Chemin Bessette)

9. Environnement et hygiène du milieu

- 9.1 Prolongation de l'entente avec la municipalité de Compton pour la cueillette des ordures, des matières recyclables et compostables.
- 9.2 Renouvellement du droit de passage avec M. Raymond Dubé.

10. Sécurité

- 10.1 Mise à jour du plan de sécurité civile

11. Loisirs et Culture

- 11.1 SAE : rapport

12. Correspondance

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en juin 2012.
- 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 2 juillet 2012.
- 13.2 Conciliation bancaire au 31 mai 2012.
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 30 juin 2012.
- 13.4 Délégation au 30 juin 2012.
- 13.5 Liste des déboursés au 30 juin 2012.
- 13.6 Rapport des loyers à recevoir.
- 13.7 Rapport financier au 27 juin 2012.

14. Divers

- 14.1 Signature des chèques.
- 14.2 Résolution : recommandation pour nomination d'un président d'élection.
- 14.3 Résolution : fixation des conditions financières du président d'élection.
- 14.4 Résolution : recommandation pour nomination d'une secrétaire d'élection.
- 14.5 Dépôt du calendrier d'élection.

- 14.6 Élection partielle : dépense budgétée de 5150 \$.
- 14.7 Congrès FQM 2012 (réservation chambre d'hôtel /formulaire).
- 14.8 Renouvellement assurance MMQ 2012.
- 14.9 Tournoi de golf du maire Waterville 8 août 2012.
- 14.10 Soumission pour l'huile à chauffage.
- 14.11 Invitation - Tournoi de Golf de la Fête régionale de la Famille de la MRC de Coaticook.
- 14.12 Varia et période de questions

15. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juillet 2012 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2012 07 153 **Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2012.**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012 soit adopté.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3.2 **Dépôt officiel des lettres de démission de Linda Ouellet, Gary Caldwell et Claudette Thibault.**

La lettre de démission de Linda Ouellet, maire de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton est déposée.

La lettre de démission de la conseillère Claudette Thibault, siège n° 4 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, est déposée.

La lettre de démission du conseiller Gary Caldwell, siège n° 6 de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, est déposée.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 **Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.**

Le suivi de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2012 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 **Présences et période de questions**

Sont présents: Sylvie Roy, Jacques Guertin, Jacques Ménard, Pierre Viens, Gary Caldwell, André Paquin, Roger Désorcy, Laurette Bessette, Ronald Bergeron, Émile Lemire, Laurent Ladouceur, Rollande Ladouceur, Michel Marion, Alexandre Richard, Bernard Marion, Robert Roy, Benoit Viens, Gilles Desrosiers, Lise Désorcy Côté.

On pose des questions concernant l'aménagement forestier dans le nouveau développement des Collines Paisibles. Des commentaires sont faits et des questions sont posées sur

l'entretien des chemins (niveleuse), et sur les clôtures électriques installées en bordure des routes.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire suppléant

Le maire suppléant fait son rapport de la MRC de Coaticook. Il a assisté à l'assemblée générale de la Table de concertation culturelle de la M.R.C. de Coaticook (TCCC).

6.2 Rapport des comités

Jean-Yves Masson a participé à la rencontre de la Régie incendie. Il a assisté au dévoilement officiel de la vidéo promotionnelle de la MRC de Coaticook. Jean-Pierre Bessette a assisté à une rencontre pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés par la Ressourcerie des Frontières.

6.3 Rapport du directeur général

Le directeur général fait son rapport dans le dossier de raccordement des puits au réseau d'aqueduc.

6.4 2012 07 154 Résolution : reprise de la tenue d'assemblées de travail

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE reprendre la tenue d'assemblée de travail la semaine précédente de l'assemblée du conseil municipal.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7. Urbanisme

7.1 2012 07 155 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – le 8 novembre 2012 - extrait de l'état

ATTENDU que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité ;

ATTENDU que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU :

a. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2012 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 30 juin 2012 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes 2012 aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

**7.2 2012 07 156 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
– le 8 novembre 2012 - autorisations au secrétaire-
trésorier.**

ATTENDU que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité peut enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

ATTENDU que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 537 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU :

- a. D'autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, le montant des taxes dues, en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra le jeudi 8 novembre 2012 ;
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer, au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjudgé;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- d. D'autoriser le secrétaire-trésorier à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2012, et ce sujet à la vente à l'enchère.

VOTE :

POUR : 3

CONTRE : 0

ADOPTÉE

**7.3 2012 07 157 Avis de motion : R325-2012 modifiant le règlement sur les
permis et certificats numéro 213-1**

Monsieur le conseiller Jean-Yves Masson donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, le projet de règlement R325-2012 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 213-1 afin de modifier les documents nécessaires à la présentation de permis de construction sera présenté.

Une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil à séance tenante et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.

**7.4 Lettre de Madame Sylvie Roy (527 chemin de la Rivière)
concernant la situation de sa propriété et dépôt du
renouvellement de préavis de la Commission de protection
du territoire agricole du Québec (CPTAQ).**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la lettre de madame Sylvie Roy datée du 18 juin 2012, ainsi que le renouvellement de préavis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ce dossier sera soumis au prochain inspecteur en



bâtiment et environnement et reviendra devant le conseil pour information à une séance ultérieure.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juin 2012.

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de juin 2012. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

8.2 2012 07 158 Appel d'offres publiques 2012 : entretien des chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014 & 2014-2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton publie sur le site SEAO, système électronique d'appel d'offres, une demande des soumissions pour l'entretien d'hiver de son réseau routier pour les années 2012-2013, 2013-2014 & 2014-2015.

QUE les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SÉAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

QUE les soumissions doivent être en tout point conformes aux documents contractuels et aux instructions au soumissionnaire à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée.

QUE les soumissions doivent être présentées suivant la formule prescrite, être signées par le soumissionnaire et parvenir au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard mercredi 29 août 2012 à 11h00 avec la mention « *soumission entretien chemins d'hiver* ».

Les soumissions seront ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des délibérations du conseil municipal à 11 h 00.

VOTE :

POUR : 3

CONTRE : 0

ADOPTÉE

8.3 2012 07 159 Autorisation de dépense – publication de l'avis public «Appel d'offres pour les chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015» dans le journal Le Progrès et le journal La Tribune.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE publier l'avis public «*Appel d'offres pour les chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015*» dans le journal Le Progrès au coût de 232 \$ (plus taxes) et dans le journal La Tribune au coût de 180.74 \$ (taxes incluses).

VOTE :

POUR : 3

CONTRE : 0

ADOPTÉE

Je, Réjean Fautoux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 33000 443.

8.4 2012 07 160 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2012-2013 : aide financière accordée.



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil accepte le montant de 15 000 \$ à recevoir, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour l'année 2012-2013.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.5 2012 07 161 Résolution pour Bell Canada : demande d'intervention

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal approuve la demande d'intervention de Bell Canada (titre et numéro de projet G71006) par l'entrepreneur Infrastructel inc. selon le plan présenté (MTQ01).

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. Environnement et Hygiène du milieu

9.1 2012 07 162 Prolongation de l'entente avec la municipalité de Compton pour la cueillette des ordures, des matières recyclables et compostables.

CONSIDÉRANT QUE lors du dernier renouvellement de l'entente avec la municipalité de Compton en décembre dernier le conseil avait accepté de ne renouveler que pour 6 mois, étant donné que la municipalité de Compton comptait revoir sa façon de procéder ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse la municipalité de Compton a maintenu le système actuel de cueillette ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'autoriser la prolongation de la présente entente aux mêmes conditions jusqu'au 31 décembre 2012;

QUE la tarification pour cette nouvelle période soit la même que pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9.2 2012 07 163 Renouvellement du droit de passage avec M. Raymond Dubé

ATTENDU qu'une entente entre monsieur Raymond Dubé et madame Yvonne Bouchard et la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton pour en venir à l'établissement d'un droit de superficie et d'une servitude de droit de passage sur le lot numéro SIX B (6B) du rang DIX (10) du cadastre du Canton de Clifton viendra à échéance le 20 juin 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à faire les démarches nécessaires auprès de monsieur Raymond Dubé et madame Yvonne Bouchard afin de connaître leur intention de renouveler le présent droit de passage et de superficie, et le prix de location annuel, pour une durée de CINQ (5) ans, soit du VINGT (20) juin DEUX MILLE TREIZE (2013) jusqu'au VINGT (20) juin DEUX MILLE DIX-HUIT (2018).

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

10. Sécurité

10.1 2012 07 164 Mise à jour du plan de sécurité civile

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le plan de sécurité civile soit mise à jour par monsieur Raymond Gagné, chargé de projet.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

11. Loisirs et Culture

11.1 SAE : rapport

Le directeur général dépose le rapport des revenus et dépenses SAE 2012.

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de juin 2012

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de juin 2012.

12.2 2012 07 165 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la correspondance du mois de juin 2012 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

13. Trésorerie

2012 07 166

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 2 juillet 2012**
- 13.2 Conciliation bancaire au 31 mai 2012**
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 30 juin 2012**
- 13.4 Délégation au 30 juin 2012**
- 13.5 Liste des déboursés au 30 juin 2012**

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 2 juillet 2012 pour un total de 73 452,16 \$;

QUE la liste des déboursés, les comptes à recevoir, au 30 juin 2012 ainsi que la conciliation bancaire au 31 mai 2012 sont acceptés telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier.

QUE la liste des délégations du directeur général au 30 juin 2012 soit acceptée telle que déposée

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 73 452,16 \$ au 2 juillet 2012.

13.6 Rapport des loyers à recevoir

Les loyers du restaurant ainsi que celui du locataire d'une partie du garage municipal sont entièrement payés au 30 juin 2012.

13.7 2012 07 167 Rapport financier au 27 juin 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil entérine le rapport financier préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier au 27 juin 2012.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14. Divers

14.1 2012 07 168 Signature des chèques

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les personnes suivantes à signer les chèques et autres effets bancaires :

- . Monsieur Martial Tétreault, maire suppléant
- . Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier
- . Jean-Yves Masson, conseiller au siège n° 2 (3^e signataire au compte en cas d'absence du maire suppléant ou du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim).

à compter du 2 juillet 2012, pour le folio 700262, Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de Coaticook.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.2 2012 07 169 Résolution : recommandation pour nomination d'un président d'élection

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton doit tenir une élection partielle en vue de combler le poste de maire et de deux postes de conseillers qui ont récemment démissionné en bloc ;

CONSIDÉRANT QUE la loi exige la tenue d'une élection partielle dans un tel cas ;

CONSIDÉRANT QU'en principe, c'est le directeur général et secrétaire-trésorier qui doit exercer la fonction de président d'élection, à moins d'être autorisé par la Commission municipale du Québec ;



CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Réjean Fauteux, a transmis une telle demande à la Commission municipale du Québec à l'effet que ce soit le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Roma Fluet, qui exerce cette fonction ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec demande l'avis du conseil ;

À ces causes,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte que Monsieur Réjean Fauteux n'agisse pas comme président d'élection lors de l'élection partielle requise suite à la démission de trois membres du conseil ;

QUE ce conseil accepte que ce soit Monsieur Roma Fluet qui exerce cette fonction en lieu et place de Monsieur Réjean Fauteux.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.3 2012 07 170 Fixation des conditions financières du président d'élection

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roma Fluet devrait exercer la fonction de président d'élection lors de l'élection partielle qui est rendue nécessaire suite à la démission de trois membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roma Fluet a accepté l'exercice de ces fonctions et qu'il y a lieu d'en fixer les conditions financières ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte de rémunérer Monsieur Roma Fluet, dans l'exercice de ses fonctions comme président d'élection, au même taux que le contrat actuel de directeur général par intérim, en y ajoutant la TPS et la TVQ applicables ;

QUE cette rémunération remplace la rémunération prévue à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 14000 141.

14.4 2012 07 171 Recommandation pour nomination d'une secrétaire d'élection

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Masson ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer Josée Guertin, secrétaire de la municipalité de Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, afin qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection lors de l'élection partielle du 16 septembre 2012.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE



Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 14000 141.

14.5 Dépôt du calendrier d'élection

Le calendrier pour l'élection partielle du 16 septembre 2012 est déposé. Les candidates et les candidats ont du 3 au 17 août 2012 pour produire une déclaration de candidature.

14.6 2012 07 172 Élection partielle : dépense budgétée de 5630 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le transfère budgétaire d'un montant de 5630 \$ du poste #01 32000 141 vers les postes #02 14000 141 (4000 \$), #02 14000 340 (500 \$), #02 14000 670 (650 \$) et #02 14000 202 (480 \$).

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.7 2012 07 173 Congrès FQM 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à l'inscription du futur maire, auprès de la MRC de Coaticook, afin qu'il/elle participe au Congrès de la FQM qui aura lieu du 26 au 28 septembre 2012 au Centre des Congrès de Québec;

DE déléguer un conseiller au Congrès de la FQM, au coût de 600 \$ pour l'inscription plus taxes applicables, et les frais inhérents au Congrès.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.8 2012 07 174 Renouvellement assurances MMQ - 2012

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE renouveler la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au coût de 21 102 \$ (taxes incluses) pour la période du 7 août 2012 au 7 août 2013.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux différents postes budgétaires, pour faire le paiement de la facture au montant de 21 102 \$ au 2 juillet 2012.

14.9 Tournoi de golf du maire de Waterville 8 août 2012

Non retenu.

14.10 2012 07 175 Appel d'offres pour l'approvisionnement de l'huile à chauffage.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYE PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le directeur général à faire des demandes de cotation auprès de QUATRE (4) fournisseurs pour l'approvisionnement de l'huile à chauffage pour l'hôtel de ville situé au 1439 chemin Favreau, le centre communautaire au 1375 chemin Favreau et le garage municipal au 1829 chemin Tremblay. La consommation approximative annuelle pour ces immeubles est de 30 000 litres.

QUE les soumissions doivent parvenir au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard mercredi 29 août 2012 à 11h00 avec la mention « *Approvisionnement de l'huile à chauffage* ».

Les soumissions seront ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des délibérations du conseil municipal à 11 h 00.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14.11 2012 07 176 Invitation – tournoi de Golf de la Fête régionale de la Famille de la MRC de Coaticook le 5 juillet 2012

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Jean-Yves Masson, M. Martial Tétreault, M. André Paquin et M. Réjean Fauteux participent au Tournoi de golf et au souper pour la fête régionale de la famille au coût de 130 \$ chacun.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.12 Varia et période de questions

On demande pourquoi c'est monsieur Roma Fluet qui agira à titre de président d'élection lors de l'élection partielle du 16 septembre prochain.

15. 2012 07 177 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance ordinaire du 2 juillet 2012 soit levée, il est 21 h 15.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉE

 Martial Tétreault, maire suppléant
 Je, Martial Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

 Réjean Fauteux
 Directeur général et secrétaire-trésorier